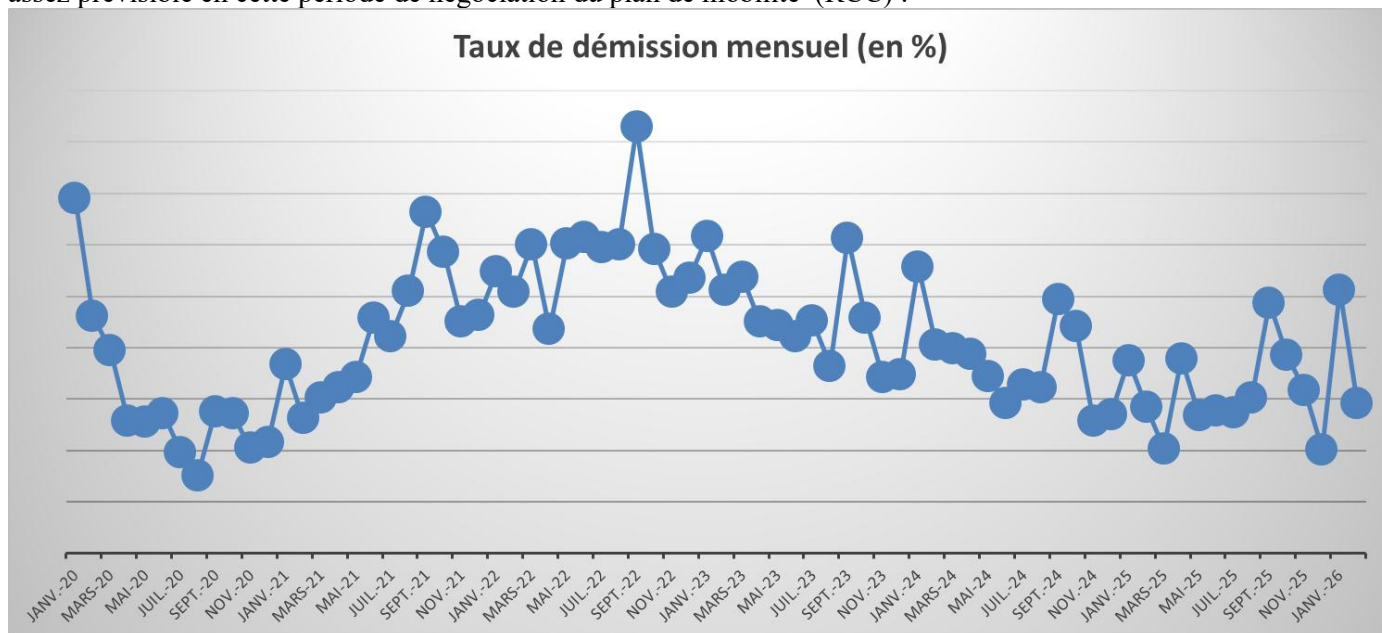


Analyse des effectifs :

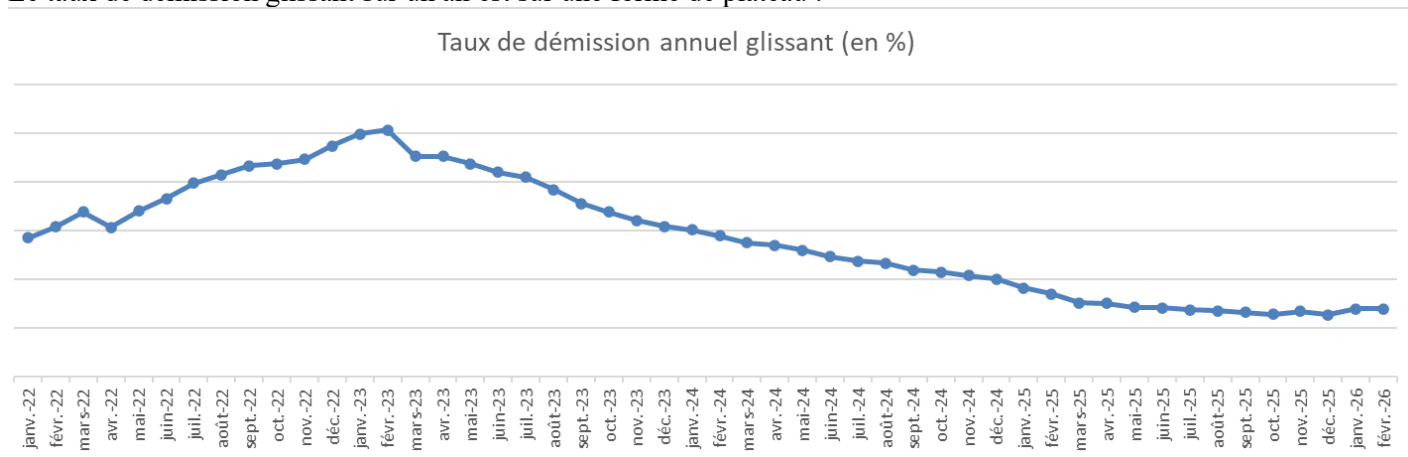
Les mouvements d'effectifs restent toujours à un niveau très bas pour ce mois de février.

Les entrées restent très faibles et on voit bien que les recrutements se font quand le projet est déjà identifié pour le salarié entrant...

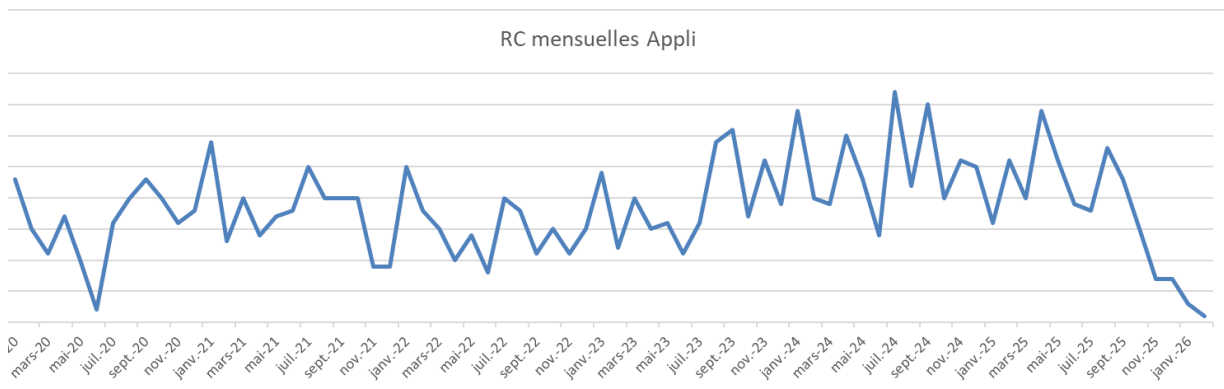
Le niveau des démissions reste très inférieur à la normale, mais en phase avec la tendance de l'année passée. C'est assez prévisible en cette période de négociation du plan de mobilité (RCC) :



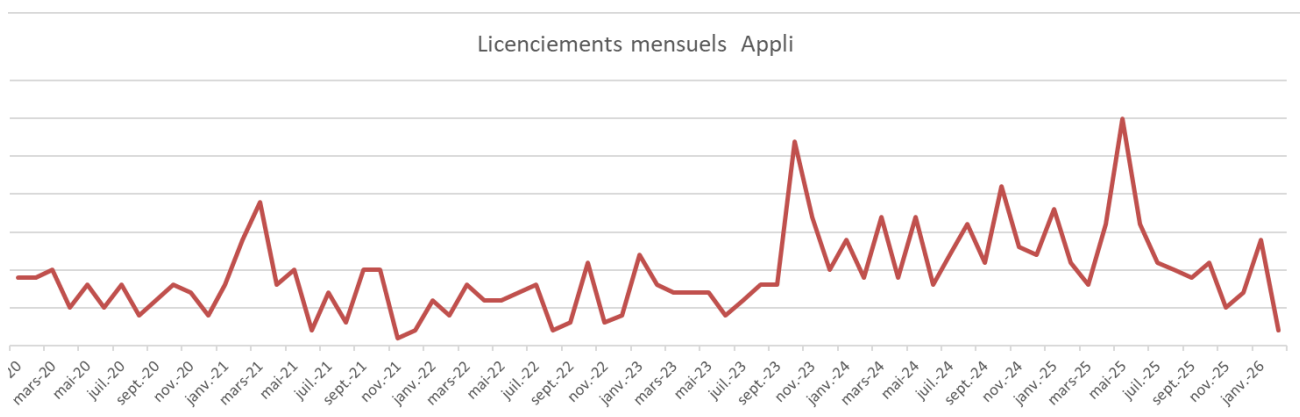
Le taux de démission glissant sur un an est sur une forme de plateau :



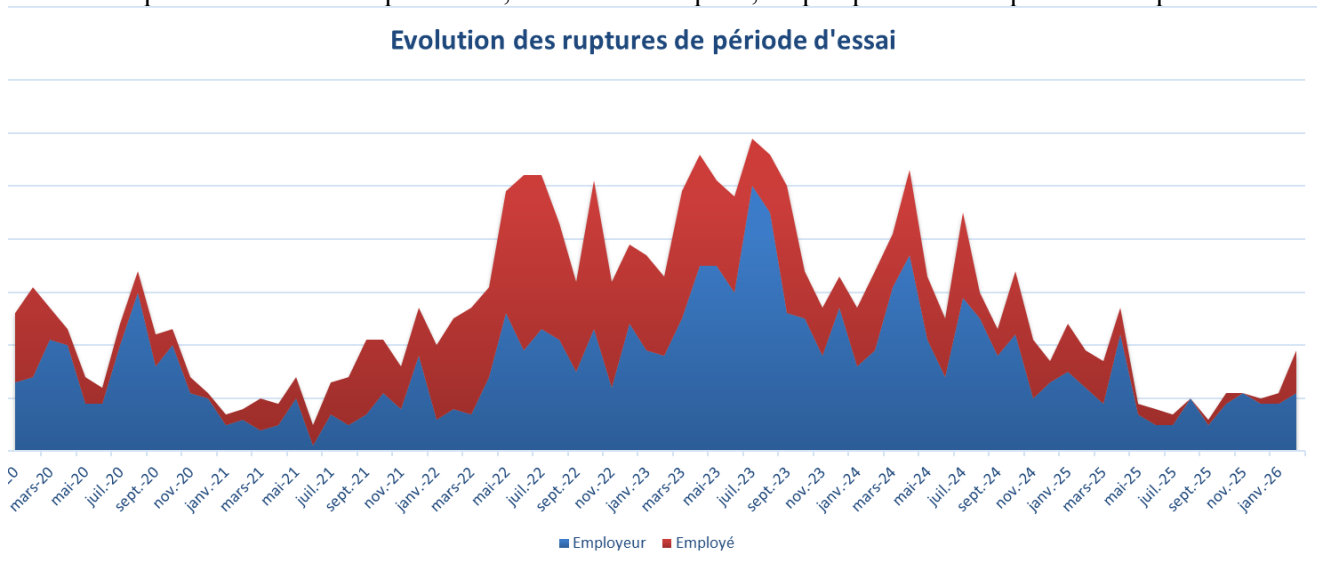
Avec l'annonce du plan de RCC, on s'attendait à une baisse temporaire du nombre de ruptures conventionnelles... mais (bonne nouvelle ?) on ne s'attendait pas à ce qu'on puisse descendre aussi bas !



Le nombre des licenciements est lui-aussi à un niveau extraordinairement bas qu'on n'avait connu à la marge que certains mois les plus confinés du Covid19 :

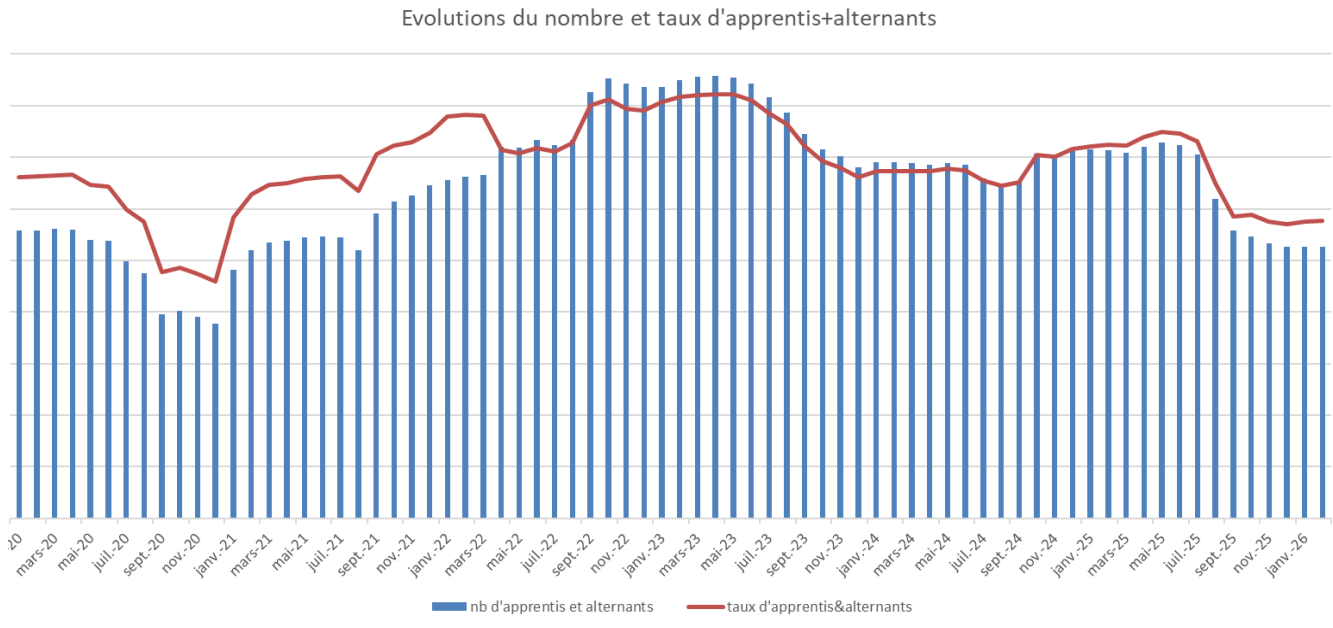


Les fins de période d'essai sont par contre, et c'est une surprise, un peu plus élevées que les mois passés :

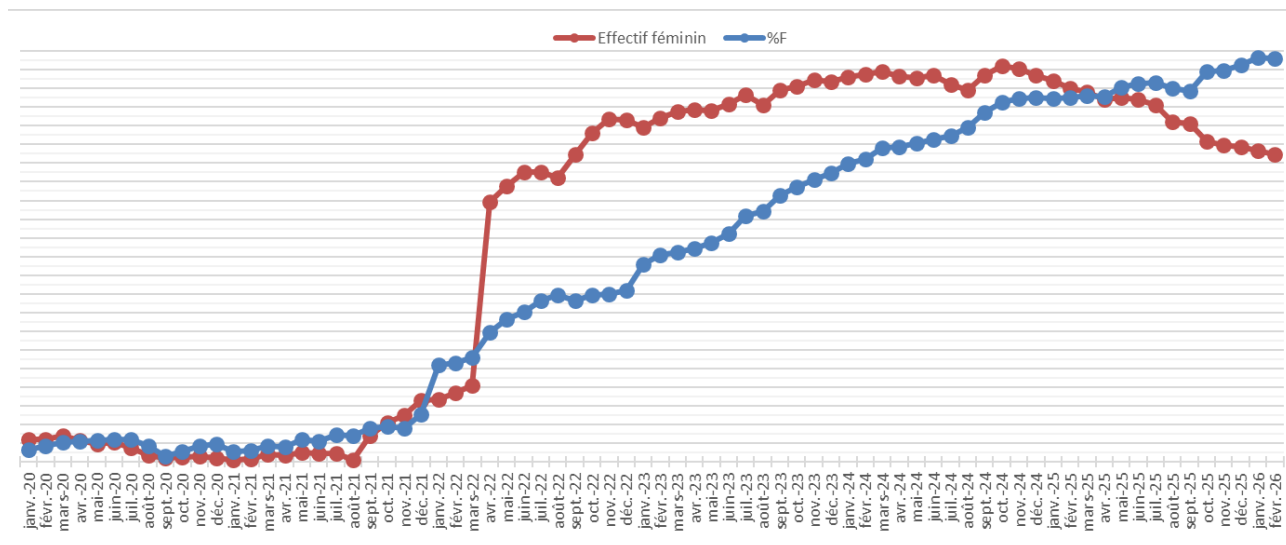


On est en gros sur les « arbitrages finaux » des salariés qui nous ont rejoint en septembre l'an dernier...

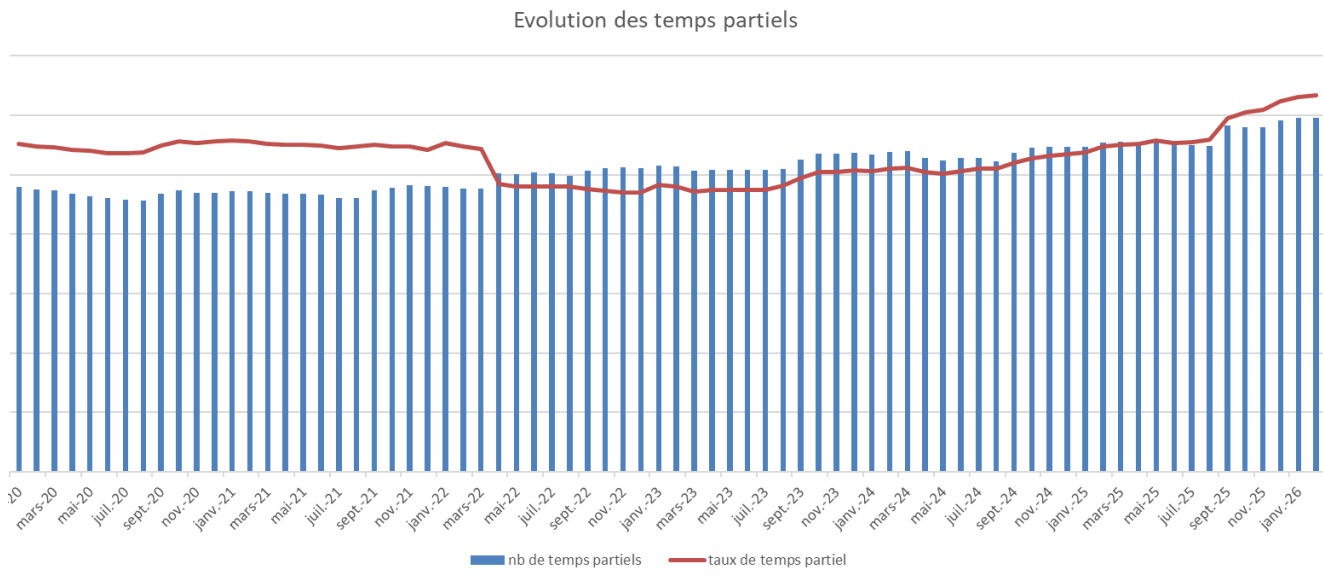
Le nombre des alternants est resté stable, ce qui, dans un contexte de baisse de l'effectif, contribue à une légère évolution du taux :



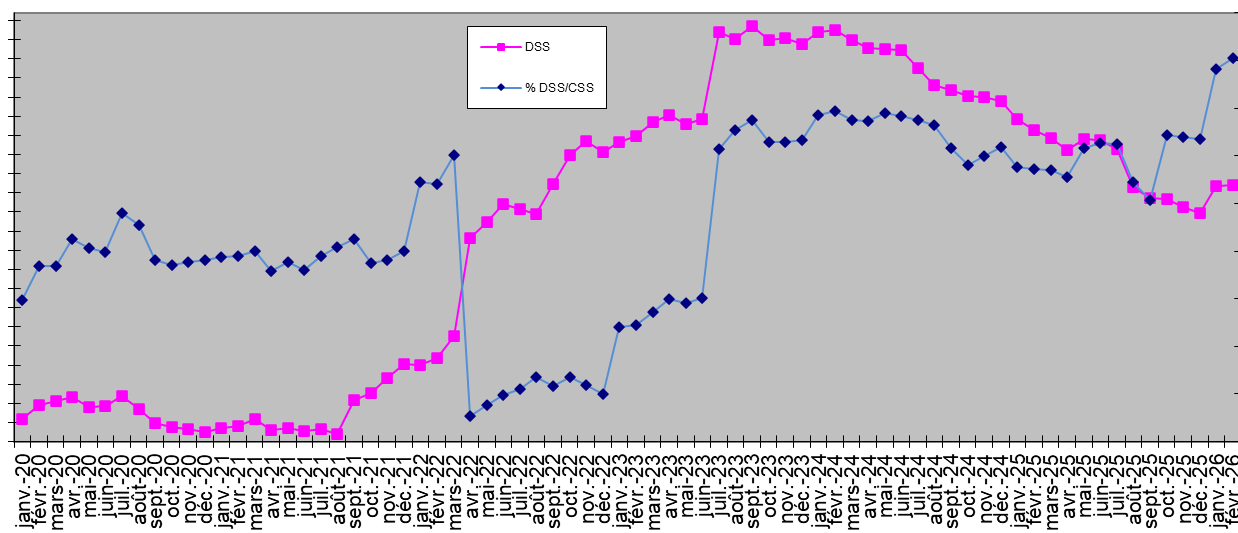
La baisse de l'effectif féminin est ce mois-ci presque au même niveau que celui du masculin et dégrade donc très légèrement le taux :



Le taux des temps partiels continue sa progression permettant d'établir un record :



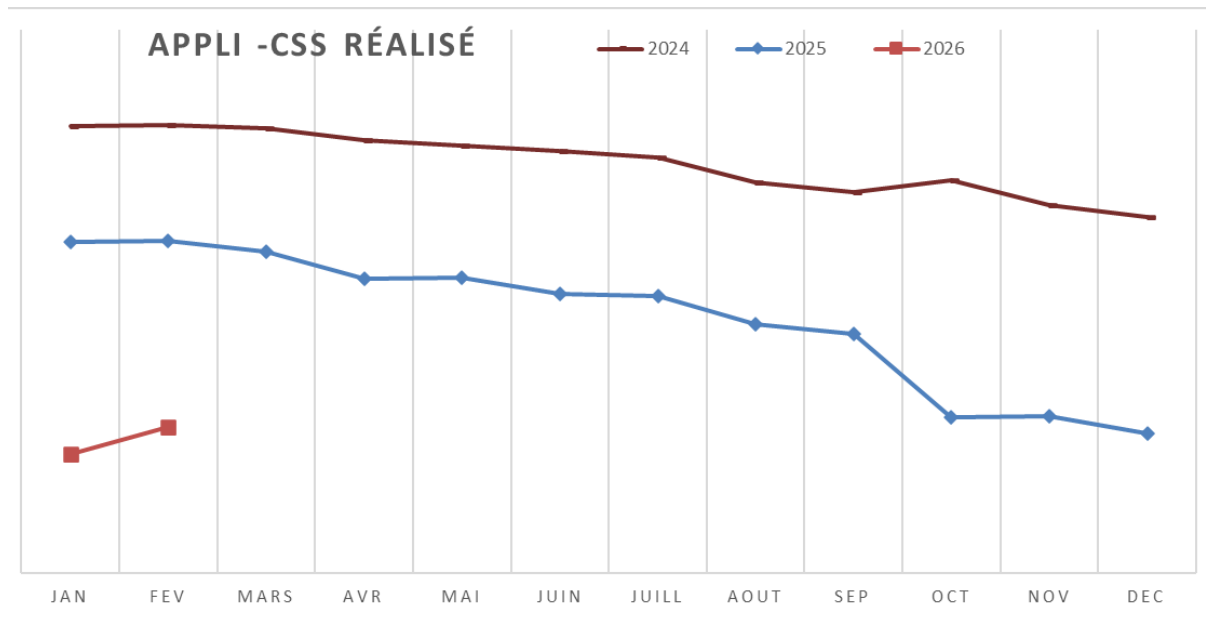
Situation aussi assez surprenante, il y a eu depuis début janvier un petit sursaut du nombre des salariés DSS après des mois de baisse assez proportionnelle à la baisse globale des effectifs. Le taux est donc en hausse à un niveau inédit :



Analyse de l'activité économique

Le mois de janvier avait été mauvais... le mois de février est juste « un peu moins pire » !

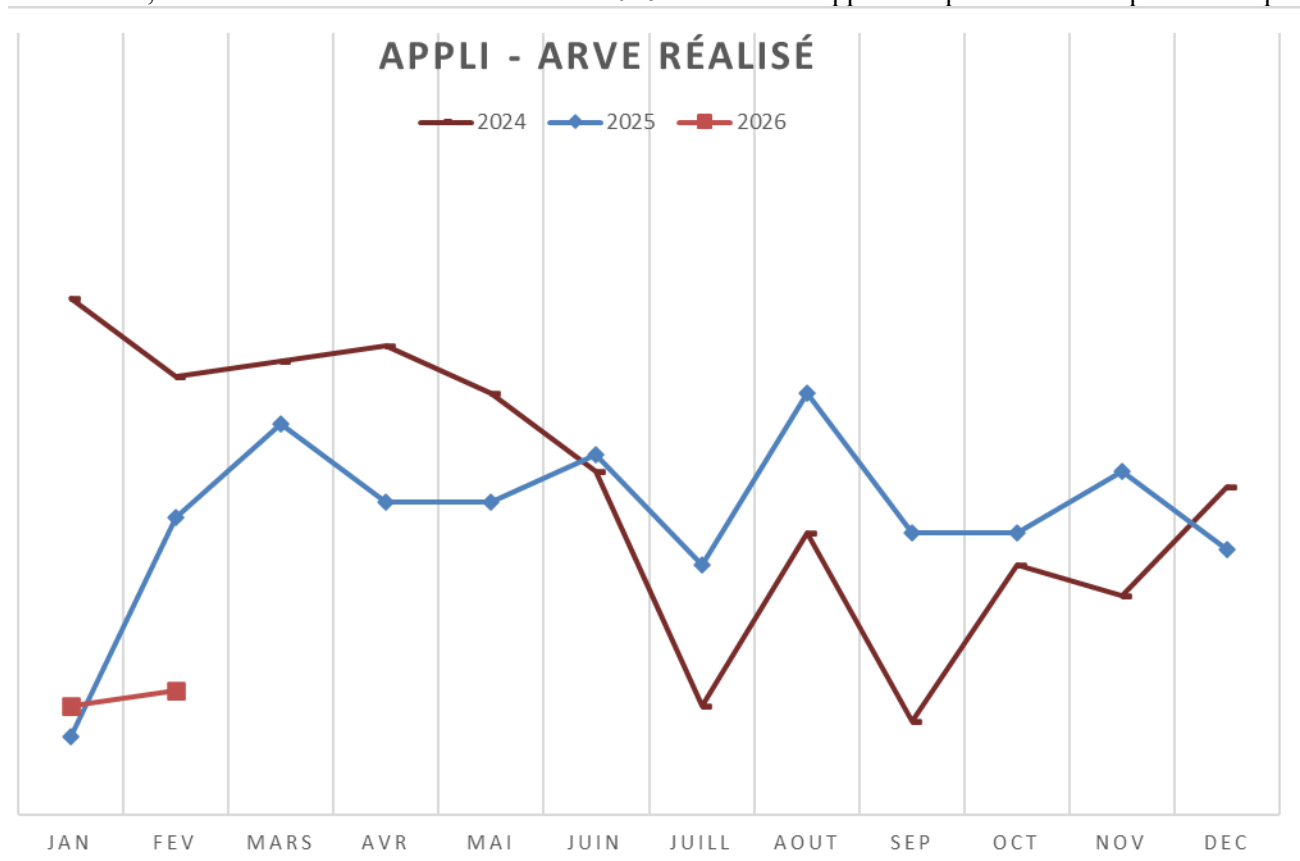
Seule « bonne nouvelle », les effectifs facturables d'Appli sont repartis à la hausse :



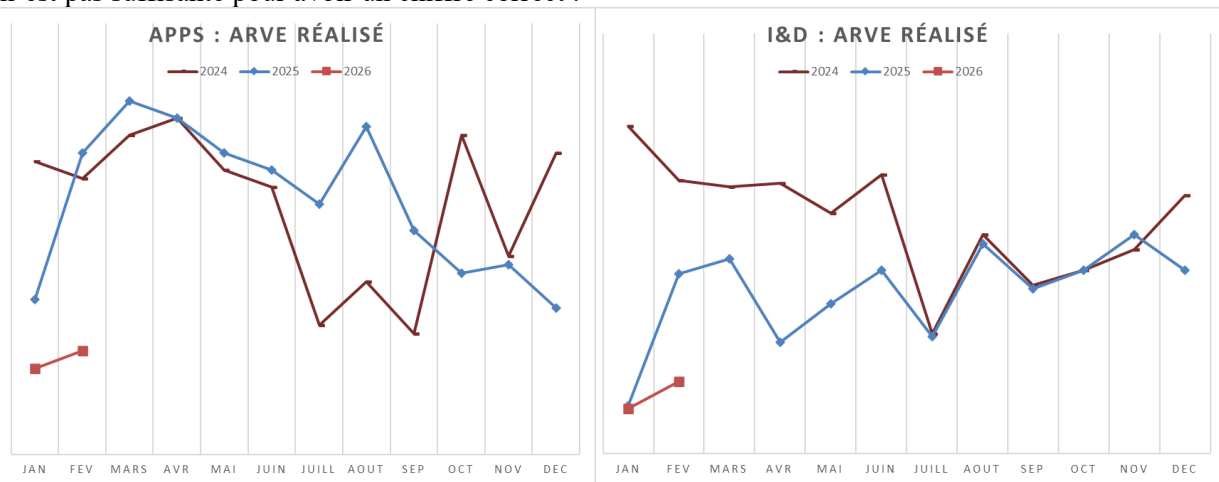
Toutes les entités sont concernées à parts à peu près égales.

Difficile d'en avoir une explication très claire... Avec un effectif globalement en baisse, seuls des fins d'arrêts de maladie ou autres fins d'interruptions de contrats pourraient permettre de comprendre la cause de ce mouvement. On est revenu légèrement au-dessus du niveau de fin 2025. Eclairage à demander à la direction.

De son côté, le taux d'ARVE consolidé de février 2026 au niveau d'Appli est à peine meilleur que le mois passé :

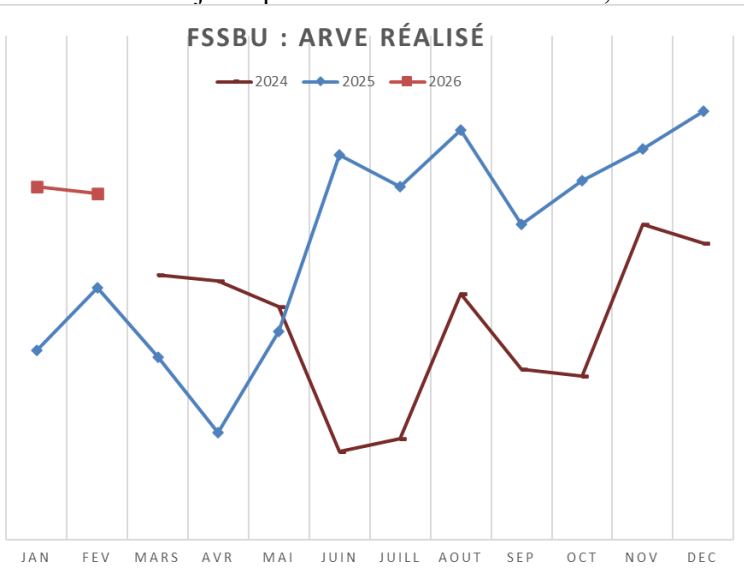


APPS et I&D font mieux que le mois dernier, mais le mois de janvier était tellement mauvais que cette petite hausse n'est pas suffisante pour avoir un chiffre correct :

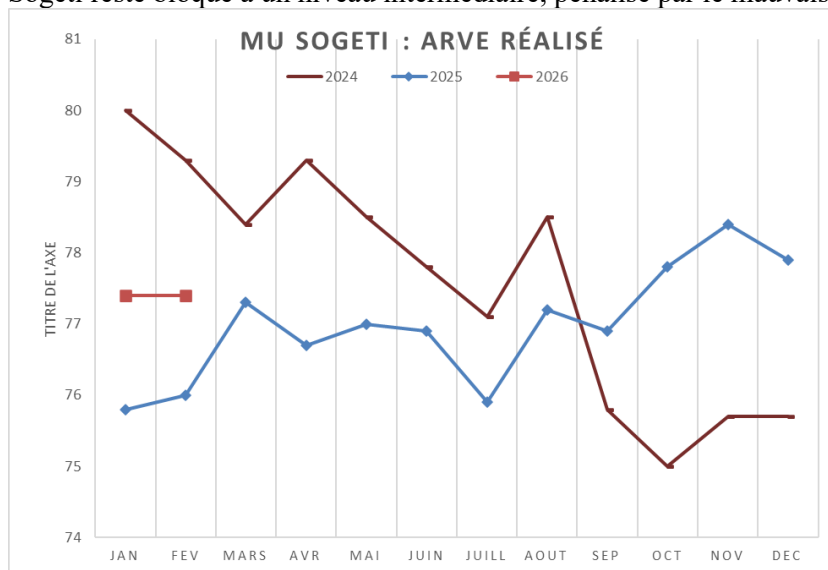


FS et Sogeti sont quant à eux plus ou moins stationnaires.

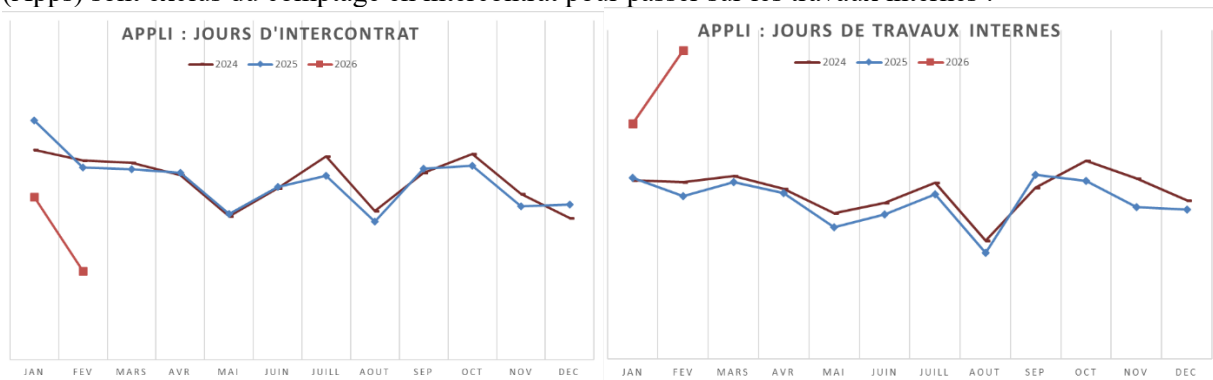
FS ne réussit toujours pas à revenir à son taux cible, mais reste bien au-dessus des autres entités :



Sogeti reste bloqué à un niveau intermédiaire, pénalisé par le mauvais taux persistant de la région parisienne :

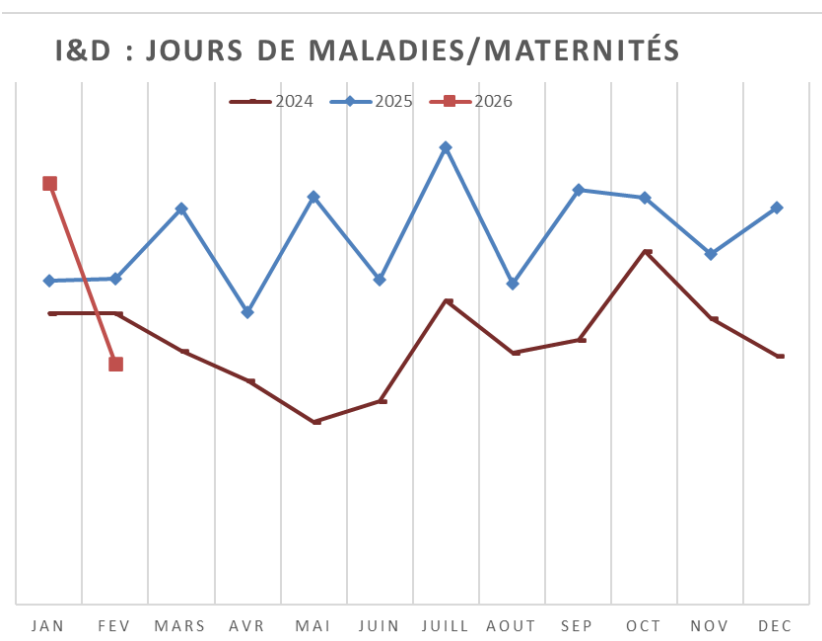


Concernant le nombre de jours d'intercontrats consolidés au niveau d'Appli pour février 2026, il amplifie le mouvement artificiel entamé le mois dernier. Désormais, tous les salariés positionnés sur le Lab (Sogeti) ou les ruches (Apps) sont exclus du comptage en intercontrat pour passer sur les travaux internes :



Si on additionne intermission et travaux internes, le nombre de jours correspondant pour février 2026 est légèrement supérieur à celui de 2025, donc globalement la situation s'est encore dégradée par rapport à février 2025.

Concernant les jours de maladies, bizarrement suite à nos remarques/alertes du mois dernier, I&D retrouve un niveau « acceptable » et assez cohérent avec les autres entités :



Nous espérons avoir prochainement des informations sur l'évolution de cet indicateur depuis le mois dernier et, si une erreur a été corrigée, avoir une idée de la date à partir de laquelle les données étaient partiellement incohérentes...